

République Française  
Département du Bas-Rhin  
**COMMUNE D'INNENHEIM - 67880**

**Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal**

**Séance du 11 avril 2023**

Séance ordinaire du **11 avril 2023** – 20 h – Salle du Conseil, Mairie

**Nombre de conseillers :** Sous la présidence de M. JULLY Jean-Claude, Maire  
En fonction : 15 Secrétaire de séance : Mme OFFENBURGER Céline  
Présents : 13  
Absents : 2 Date de convocation : 04 avril 2023  
Nombre de procuration(s) : 1

**Membres présents :** Mrs et Mmes BENTZ Hervé - DEMARE Alain - FREYD Damien - LESNIAK Laurence (arrivée à 20 h 55) - MOSCHLER Isabelle - MOSCHLER Vincent (arrivé à 20 h 20) - OFFENBURGER Céline - RIEUX Dominique - ROSFELDER Dominique - SCHOSSELER Daniel - TANGHE Marielle - URBAN Denis

**Absent(s) excusé(s) :** Mmes GRAUFEL Mélanie ( Mme GRAUFEL a donné procuration à Mme TANGHE Marielle) - SAETTEL Christiane

**2. Décisions prises par M. le Maire par délégation du conseil municipal**

Le Conseil Municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2122-22 et L.2122-23,

VU la délibération n° 5 du 30/06/2022 portant délégation des attributions du Conseil Municipal à M. le Maire,

**PREND ACTE** du compte-rendu d'informations dressé par M. le Maire sur les décisions prises en vertu des pouvoirs de délégation qu'il détient selon les articles L.2122-22 et L.2122-23 du CGCT :

**Chapelle du Loup**

Signature d'un contrat avec le Groupe ECADE pour une mission d'ingénieur structure en vue d'analyser les fissures présentes dans les façades de la Chapelle du Loup.

M. le Maire rappelle que la Chapelle du Loup a été fermée au public par arrêté municipal n° 30-2022 en raison de l'instabilité de sa structure et de la chute de matériaux.

Le contrat signé avec le Groupe ECADE doit permettre l'établissement d'un diagnostic pour mesurer l'ampleur des dégâts, proposer les mesures de confortement à prendre et estimer le coût des travaux.

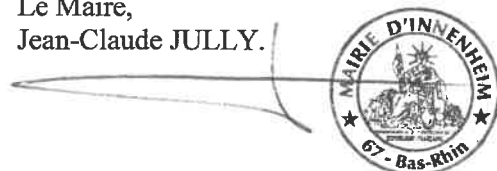
Coût de la mission : 3 000,- € HT soit 3 600 € TTC. ECADE est une entreprise spécialisée dans la rénovation des monuments anciens.

Une étude géotechnique et des inspections caméra des réseaux devront compléter cette mission. Une consultation sera entreprise prochainement pour en connaître le coût.

La secrétaire de séance,  
Céline OFFENBURGER.



Délibération certifiée conforme.  
Innenheim, le 13 avril 2023  
Le Maire,  
Jean-Claude JULLY.



Délibération publiée sur le site de la Commune d'Innenheim, le 17 avril 2023